

N° 2023/10



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an **DEUX MIL VINGT TROIS**

Le **29 mars** à 20 heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle municipale des Anciennes Ecuries, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

DATE DE CONVOCATION :

23/03/23

DATE DE PUBLICATION :

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE :

PRESENTS :

VOTANTS :

17

15

17

Etaient présents :

MM./Mmes Pierre-Edouard EON, Président, Laurence BARTHELEMI(+1), Dominique DE GOUSSENCOURT (+1), Pascal FRANCK, Nathalie JOUNEAU, Jérôme DURIEUX, Stéphane IMBERT, Nathalie BARROIS, Nicole JAMET, Françoise METAYER, Estelle PECQUEUX, Evelyne TESTA, Véronique DOUTRELEAU, Philippe MONTAIGNE, Christine JAMET, formant la majorité des membres en exercice.

Absentes représentées : Madame Marie-Claude CRESPIN représentée par Mme Dominique DE GOUSSENCOURT, madame Catherine GAUTIER représentée par madame BARTHELEMI.

Mme Dominique DE GOUSSENCOURT est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

VU le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21, L.2343-1, L.2343-2 2 et D.2343-1 à D.2343-10 ;

CONSIDERANT la présentation du compte de gestion 2022 transmis par le Trésorier municipal présentant les dépenses et les recettes du CCAS de la commune, avant le 1^{er} juin comme la loi en fait obligation ;

CONSIDERANT les valeurs du compte de gestion du Trésorier municipal ;

CONSIDERANT la présentation du budget primitif de l'exercice 2022, les titres des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du Trésorier municipal ;

CONSIDERANT le compte de gestion 2022 du Trésorier municipal joint à la présente délibération ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION à L'UNANIMITE,**

AP-PROUVE le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Trésorier municipal, selon les résultats suivants :

	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Section de fonctionnement	33 679,95 €
Section d'investissement	7 284,99 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 30 mars 2023

La Secrétaire de séance,



Dominique DE GOUSSENCOURT

Dominique DE GOUSSENCOURT
Administratrice du CCAS

Le Président,



Pierre-Edouard EON
Maire de Méry-sur-Oise

Résultats budgétaires de l'exercice

23200 - CCAS MERY-SUR-OISE

Exe

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 285,95	220 005,50	227 291,45
Titres de recette émis (b)	393,04	217 895,14	218 288,18
Réductions de titres (c)		24 085,00	24 085,00
Recettes nettes (d = b - c)	393,04	193 810,14	194 203,18
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		220 005,50	220 005,50
Mandats émis (f)		227 848,01	227 848,01
Annulations de mandats (g)		44 172,32	44 172,32
Depenses nettes (h = f - g)		183 675,69	183 675,69
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	393,04	10 134,45	10 527,49
(h - d) Déficit			

095-269500799-20230414-1-DE

AR-Préfecture

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-04-2023

Publication le : 14-04-2023

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23200 - CCAS MERY-SUR-OISE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	6 891,95		393,04		7 284,99
Fonctionnement	23 545,50		10 134,45		33 679,95
TOTAL I	30 437,45		10 527,49		40 964,94
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	30 437,45		10 527,49		40 964,94

95-269500799-20230414-1-DE

AR-Préfecture

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-04-2023

Publication le : 14-04-2023